



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

PROJET DE RÈGLEMENT 604-12

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT **604-12** AMENDANT LE RÈGLEMENT 604 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS, afin notamment de faire des corrections à la terminologie visant les établissements d'hébergement touristique.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 13 février 2018, le conseil municipal a adopté le projet de règlement **604-12**;
2. Une assemblée publique sera tenue le **jeudi 8 mars 2018**, à compter de **19h00**, à la salle communautaire située au 2490, rue de l'Église à Val-David;
3. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou la personne qu'elle aura désignée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
4. Le projet de règlement **604-12** contient des dispositions qui concernent l'ensemble du territoire, mais **ne contient pas** de dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
5. Le projet de règlement peut être consultés à la mairie située au 2579, rue de l'Église, Val-David, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h 00 et 13 h 00 et 16 h 30.

DONNÉ À VAL-DAVID, CE 28 FÉVRIER 2018

La directrice des affaires juridiques et greffière
Marie-Pier Pharand, avocate